



Appel à candidatures

Chef de projet

Projet de coopération autour de la valorisation des laines locales

du Parc naturel régional des Préalpes d'Azur

CONTEXTE :

Le Parc naturel régional (PNR) des Préalpes d'Azur a été créé le 30 mars 2012 à la suite d'une concertation locale de plusieurs années et d'une volonté de dynamiser les activités économiques autour de la préservation et de la mise en valeur des patrimoines du territoire.

En août 2020, le PNR des Préalpes d'Azur, interpellé par le collectif « *Laine Rebelle* », acteur de la filière laine sur le territoire du GAL (Groupe d'Action Locale), a décidé de placer ce sujet au programme d'actions 2020-2021. Les acteurs locaux ont remonté au PNR que les solutions ne pouvaient pas être uniquement locales et c'est ainsi que le PNR des Préalpes d'Azur a participé aux « Rencontres de la Laine » organisée par la Fédération Nationale Ovine et l'association Atelier Laines d'Europe les 18 et 19 septembre 2020 à Saugues, en Haute Loire, centre névralgique de la filière laine où se trouve l'une des dernières entreprises de lavage de laine en France. Ces rencontres ont permis de valider l'existence de problématiques liées à la laine sur d'autres territoires ainsi que l'implication de PNR, territoires d'expérimentation, dans certains cas.

Suite à ces rencontres, le PNR a missionné un expert filière de matière première naturelle afin de les accompagner dans la conception d'un projet de coopération. Les objectifs de cette mission d'accompagnement étaient :

- D'identifier les initiatives déjà existantes en France, les besoins, attentes en terme de développement de filières laine ;
- D'identifier les territoires et porteurs potentiels du projet de coopération ainsi que les partenaires potentiels ;
- De proposer un programme d'actions pour la coopération.

Cette mission a confirmé un intérêt et une volonté de coopération autour du sujet de la valorisation de cette matière première et du soutien au développement de cette filière. Il est en effet nécessaire de permettre aux initiatives locales de se mettre en connexion, de rayonner au-delà de leur propre territoire. De façon complémentaire, les initiatives plus nationales ont besoin de se développer concrètement avec des territoires partenaires afin de concrétiser.

Ainsi, 4 axes de travail ont été dégagés pour la coopération, objet de ce présent projet :

- Mettre en réseau, communiquer, sensibiliser et former autour des expériences de valorisation de la laine
- Produire des connaissances, faciliter la R&D et soutenir l'innovation autour des usages de cette matière première naturelle
- En échange avec les différents territoires intéresser, développer un argumentaire sur la pertinence de moderniser les infrastructures de transformation et le matériel de conditionnement de la laine, auprès des acteurs en charges du développement économique

- Promouvoir la laine française et les filières de valorisation auprès des consommateurs

Dans ce partenariat, le PNR des Préalpes d'Azur agira essentiellement **sur les deux premiers axes**.

Après 8 mois de travail, une diversité de pistes a été actualisée (3 ans sont passés depuis le 1er diagnostic l'année 2020), confortant l'idée que si une meilleure valorisation de la laine est possible, cela ne saurait être sans que les éleveurs puissent trier afin d'orienter au mieux chaque qualité de laine. Mais il faut poser quelques calculs économiques afin de valider certaines hypothèses en volume de débouchés pour convaincre d'investir sur la qualité de la tonte et du tri, voire de le faire collectivement.

MISSIONS

Le Chef de projet :

- Est placé sous l'autorité du Directeur Adjoint ;
- Se consacre pour l'intégralité de son temps de travail au projet de coopération LEADER « vers une valorisation des laines locales » ;
- Travaille en étroite collaboration avec les chargés de missions dont les champs d'intervention sont reliés à ses missions (Développement local / agriculture) afin d'assurer la cohérence avec les programmes d'actions correspondant ; il participe aux réunions d'équipe ;
- Initie et anime les groupes de travail et collabore auprès des chargés de missions ;
- Anime la gouvernance (élus, acteurs) nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet dans le cadre général de la gouvernance du Parc.

Ses missions principales se répartissent en plusieurs volets :

- Coordination et animation générale du projet, au niveau local et au niveau des partenaires de la coopération ;
- Réalisation de l'ensemble des actions portées par le Parc des Préalpes d'Azur ;
- Montage de formations à destination des tondeurs, des éleveurs et des trieurs, en lien avec les partenaires ;
- Montage d'évènements regroupant les acteurs de la filière laine ;
- Conduite de l'action visant à caractériser les laines locales (action recherche et développement) en lien avec les laboratoires et unités de recherches :
 - . Construire le protocole d'échantillonnage
 - . Passer des commandes d'analyses
 - . Etudier les aspects logistiques (transports des matières, ...)
 - . Synthétiser les résultats
 - . Prospection
- Faciliter la construction d'un accord de recherche avec des organismes de recherche
- Suivi administratif : reporting auprès des financeurs.

PROFIL

FORMATION – DIPLOMES REQUIS

- **Formation** : formation supérieure Bac + 4 minimum dans le domaine de l'agriculture, agro-alimentaire, développement local, ou Bac + 2 avec expérience significative sur la conduite administrative et technique de projet.

- **Expérience** : souhaitée en lien avec l'animation et le développement territorial, la conduite de projet en matière de valorisation de ressources naturelles, dynamisation de filières locales.
- **PERMIS B** indispensable. Le PNR met à disposition des véhicules de service pour les missions de l'agent.

CONNAISSANCES :

- Missions, enjeux, organisation, fonctionnement d'un PNR et de son environnement institutionnel
- Connaissance du fonctionnement des collectivités et établissements publics,
- Connaissances techniques généralistes dans les domaines du développement local et rural,
- Connaissance des réglementations, des politiques, des outils juridiques et financiers nationaux et européens dans ces domaines, dispositifs de financements,
- Connaissances dans les procédures de marché public,
- Connaissance des logiques de filières,
- Connaissance en particulier de la filière laine et de ses acteurs,
- Maîtrise des outils de bureautique et si possible des logiciels SIG.

CAPACITES RECHERCHEES :

- Animation, coordination et mobilisation des acteurs, sens de la médiation,
- Sens de l'organisation, méthode, synthèse, autonomie,
- Conduite de projet,
- Vision stratégique, créativité,
- Bonnes capacités d'expression écrite et orale,
- Travail en équipe, aisance relationnelle.

CONDITIONS

- **Temps de travail** : temps complet soit 35 heures hebdomadaires (1607 heures plafond plancher) sur la base de 4,5 jours par semaine. Déplacements et réunions possibles le week-end et en soirée selon les besoins de la mission.
- **Lieu de travail** : 1, avenue François Goby- 06460 Saint-Vallier-de-Thiery
- **Rémunération** : selon grille indiciaire de la Fonction Publique Territoriale – Ingénieur Territorial (catégorie A) et selon expérience.
- **Type de poste** : emploi non permanent – catégorie A- Ingénieur Territorial – contrat à durée déterminée d'un an renouvelable sous certaines conditions de financements obtenus dans le cadre du programme LEADER (GAL Alpes et Préalpes d'Azur).
- **Avantages** : tickets restaurant
- **Prise de poste** : au plus tôt.

CANDIDATURE :

Lettre de motivation et CV adressés par mail uniquement à l'adresse : recrutement@pnr-prealpesdazur.fr **au plus tard le 23 juin 2023 à minuit avec en objet la mention « Recrutement CP LAINE»**

Pour les candidats retenus, un jury de recrutement se déroulera le 28 juin 2023, idéalement en présentiel à St Vallier de Thiery.